

L'Écho-site

Le journal de l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon
Édité par Semardel - n°43 - Juin 2025



PIERROT MICHELET

Semardel et la CCI Essonne s'associent pour coacher les entrepreneurs de l'Essonne

Semardel et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne ont lancé un programme inédit de mécénat de compétences sur mesure au service des entrepreneurs essonniers.

Porté par Bénédicte Maine, DRH de Semardel et coach certifiée, ce dispositif propose un accompagnement individuel et confidentiel à des chefs d'entreprise sélectionnés par la CCI. Il vise à soutenir leur développement personnel et professionnel à travers des séances de coaching réparties sur plusieurs mois. Il incarne un engagement fort de Semardel et de la CCI Essonne en faveur de l'égalité des chances et de la responsabilité sociétale.

Ce programme de mécénat de compétences est rendu possible grâce à Semardel qui met à disposition du temps de travail d'un collaborateur. Une démarche innovante, encouragée par le directeur général de Semardel, Denis Duplessier, « ce mécénat de compétences est une respiration précieuse, qui enrichit autant nos collaborateurs que notre image à l'extérieur. » Une démarche saluée par Patrick Rakotoson, président de la CCI, qui y voit une nouvelle façon de soutenir les entreprises locales de manière humaine et ciblée.



De gauche à droite : Denis Duplessier, Bénédicte Maine et Patrick Rakotoson

Environnement

Rejets atmosphériques
CITD de l'Ecosite

		NOx		CO		COT		HCI		SO2		NH3		HF		Poussières	
Seuil réglementaire Arrêté Préfectoral du 27/04/2020		80	Rapport au seuil	35	Rapport au seuil	10	Rapport au seuil	8	Rapport au seuil	40	Rapport au seuil	20	Rapport au seuil	1	Rapport au seuil	5	Rapport au seuil
LIGNE 1 Concentration moyenne (mg/m3)	janvier-25	37,94	47,43%	7,43	21,23%	0,31	3,10%	1,30	16,25%	0,03	0,08%	0,37	1,85%	0,25	25,00%	0,19	3,80%
	février-25	50,62	63,28%	8,76	25,03%	0,29	2,90%	4,07	50,88%	0,39	0,98%	0,24	1,20%	0,18	18,00%	0,24	4,80%
	mars-25	46,83	58,54%	5,84	16,69%	0,22	2,20%	4,17	52,13%	1,57	3,93%	0,13	0,65%	0,08	8,00%	0,26	5,20%
	avril-25	46,93	58,66%	6,96	19,89%	0,20	2,00%	3,96	49,50%	1,68	4,20%	0,26	1,30%	0,04	4,00%	0,21	4,20%
LIGNE 2 Concentration moyenne (mg/m3)	janvier-25	57,42	71,78%	9,13	26,09%	0,30	3,00%	2,32	29,00%	0,66	1,65%	0,53	2,65%	0,00	0,00%	0,20	4,00%
	février-25	52,92	66,15%	8,81	25,17%	0,29	2,90%	4,93	61,63%	1,16	2,90%	0,17	0,85%	0,01	1,00%	0,20	4,00%
	mars-25	45,62	57,03%	7,95	22,71%	0,34	3,40%	4,88	61,00%	1,21	3,03%	0,30	1,50%	0,01	1,00%	0,24	4,80%
	avril-25	45,34	56,68%	9,42	26,91%	0,13	1,30%	3,90	48,75%	2,41	6,03%	0,27	1,35%	0,01	1,00%	0,38	7,60%
Cumul des heures de dépassement																	
Seuil réglementaire Arrêté Préfectoral du 27/04/2020		60:00 par ligne		Rapport au seuil													
Ligne 1		3:00		5%													
Ligne 2		7:30		13%													

Ci-dessus, les rejets atmosphériques des deux lignes d'incinération du CITD depuis début 2025. À gauche, le cumul des heures de dépassement en 2025.

Tous les taux sont très inférieurs aux seuils de l'arrêté préfectoral.

Votre avis compte !

Afin de mieux connaître notre lectorat et de mieux comprendre vos attentes, nous vous proposons un petit questionnaire qui ne vous prendra que quelques minutes. Nous vous remercions par avance de votre participation ! [Scannez le QR Code pour accéder au questionnaire !](#)



Patrick Imbert
Président de la CCVE

Depuis le début 2025, l'Écosite de Vert-le-Grand/Echarcon est desservi par une ligne de bus dédiée qui le relie à la gare d'Evry-Courcouronnes trois fois par jour. Patrick Imbert, Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), a bien voulu répondre aux questions de l'Echo-site pour présenter cette desserte dont la mise en œuvre a été rendue possible grâce à l'engagement de la CCVE, en partenariat avec Île-de-France Mobilités.

Monsieur le Président, pourquoi cette desserte en bus vers l'Écosite de Vert-le-Grand / Echarcon est-elle si importante ?

Patrick Imbert : C'est un engagement fort qui répond à un besoin exprimé depuis longtemps par les salariés et l'entreprise Semardel. L'Écosite accueille plus de 500 salariés, et cette liaison facilite leur quotidien tout en renforçant l'attractivité économique de notre territoire.

Quel rôle la CCVE a-t-elle joué dans ce projet ?

Patrick Imbert : Nous avons été pleinement mobilisés, en collaboration avec Île-de-France Mobilités. L'objectif était clair : permettre une liaison directe depuis la gare d'Evry-Courcouronnes jusqu'à l'Écosite. Cette nouvelle desserte réduit significativement l'usage de la voiture individuelle, avec un impact positif sur l'environnement.

Et concrètement, quelles améliorations sont prévues pour assurer une bonne qualité de service ?

Patrick Imbert : D'ici l'été 2025, nous compléterons le dispositif avec trois points d'arrêt sécurisés. Les travaux, estimés à 80 000 €, seront subventionnés par Île-de-France Mobilités. Notre priorité est de garantir la sécurité et le confort des usagers.

Quelles retombées espérez-vous pour le territoire grâce à cette nouvelle desserte ?

Patrick Imbert : Elle va faciliter la vie des salariés de Semardel, notamment des alternants ou des jeunes en début de carrière pour qui l'accès difficile à l'Écosite pouvait être un frein à l'embauche. Cela bénéficiera aussi aux autres entreprises implantées sur le site.

Pour finir, pouvez-vous évoquer d'autres initiatives que mène actuellement la CCVE pour impliquer les habitants dans l'avenir du Val d'Essonne ?

Patrick Imbert : Bien sûr. Nous avons récemment organisé plusieurs réunions publiques afin de recueillir les avis des habitants et acteurs locaux sur le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Climat Air Énergie Territorial. Ces temps d'échange permettent à chacun de s'exprimer et contribuent à construire un territoire durable, à l'écoute des attentes de tous.



Patrick Imbert,
Président de la CCVE



Propreté urbaine une activité en plein essor chez Semaer

Depuis 40 ans, Semaer, filiale de Semardel, accompagne les collectivités et les entreprises dans ces missions du quotidien. Trop souvent reléguées à l'arrière-plan, elles contribuent pourtant au bien-être collectif via la collecte des déchets, la propreté des rues et la qualité de l'espace public.

L'équipe de Propreté Urbaine intervient quotidiennement sur l'ensemble des espaces publics circulés, qu'ils soient piétonniers ou routiers. Elle assure un panel complet de prestations : balayage (mécanique ou manuel), lavage des chaussées, piquetage des places et trottoirs, ainsi que la collecte des corbeilles urbaines. Chaque intervention est adaptée aux spécificités du terrain, avec un souci constant de qualité, de réactivité et de respect des exigences locales.

Une équipe renforcée pour un service étendu

Il y a 10 ans, la propreté urbaine n'était qu'une activité marginale, assurée par quatre agents en semaine et une présence partielle les week-ends. Grâce à la qualité des prestations, renforcée par les demandes des collectivités, cette activité a connu un développement rapide.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, ce sont désormais une vingtaine d'agents qui œuvrent quotidiennement sur le terrain, avec un parc de matériel en expansion :

- 7 balayeuses actuellement en service, dont une compacte dédiée aux zones étroites et même des triporteurs pour accéder dans les zones très étroites comme les pistes cyclables, les liaisons douces ou les cours d'école.

Une organisation territoriale solide

Les services de propreté urbaine de Semaer sont implantés sur 2 sites :

- Étampes et Vert-le-Grand.

Plus de 200 kilomètres de voiries dont s'occupent nos équipes à l'année.



Des prestations en croissance et une relation client essentielle

La propreté urbaine chez Semaer, c'est aussi :

- Des contrats avec de nombreuses communes et intercommunalités,
- Une présence quotidienne dans certaines communes avec des agents de piquetage et des souffleurs pour accompagner la balayeuse,
- Des campagnes de désherbage manuel, rendues nécessaires par l'interdiction des produits phytosanitaires et du désherbage thermique au chalumeau.

Ces contraintes renforcent les besoins humains : débroussailleuse, grattoir, binette sont devenus les outils du quotidien. Le changement climatique accentue les difficultés, avec des variations de température importantes, la végétation repousse rapidement, exigeant des interventions répétées.

Insertion : une réalité quotidienne, pas seulement une obligation

Chez Semaer, elle est avant tout une conviction. La filiale de Semardel travaille avec deux structures d'interim d'insertion. « Nous embauchons. Nous accompagnons. Nous formons. Et parfois cela aboutit à un CDI pour ces personnels en insertion. »

Un exemple fort : « Il y a deux ans, nous avons embauché en CDI une personne de près de 60 ans, sans maîtrise du français, ni de la lecture. Aujourd'hui, il a quitté le foyer où il résidait et il vit en famille dans un appartement, après des années de précarité. Ce genre d'histoire, c'est ça aussi, l'insertion chez Semaer. Notre engagement est réel. L'insertion fait partie de notre ADN. » précise Karim Boudi, responsable d'exploitation.



Une propreté encadrée par la loi

La réglementation encadrant la propreté urbaine impose un certain nombre d'obligations, tant aux collectivités qu'aux usagers. Si les besoins varient selon les territoires, l'objectif reste le même : garantir un cadre de vie propre et agréable pour tous.

Il est ainsi demandé aux riverains, commerçants et occupants, de maintenir la propreté devant leur propriété, indépendamment des interventions communales. Il incombe aux collectivités le nettoyage des espaces publics et de garantir que les déchets issus du balayage sont traités en centre agréé.

Semaer veille, pour sa part, au respect strict des prescriptions réglementaires liées au traitement des déchets de voirie. Tous les déchets issus du balayage sont collectés, tracés et traités dans des centres agréés. Cette démarche garantit à chaque client, producteur ou détenteur de ces déchets, la conformité de l'élimination avec la réglementation en vigueur, tout en engageant sa responsabilité environnementale. En tant que prestataire, Semaer sécurise la gestion de ces flux sensibles, et accompagne les donneurs d'ordre dans le respect de leurs obligations légales.

Semaer : 40 ans de savoir-faire et d'évolution

Ripeurs, chauffeurs, balayeurs... Ces métiers sont essentiels au quotidien des villes et des entreprises pour un cadre de vie harmonieux. Dans ce dossier, consacré aux savoir-faire de Semaer, Franck Seara, directeur général de Semaer et de Semavert, et Olivier Chaussé, ancien ripeur devenu directeur commercial adjoint en charge des collectivités, témoignent.

Olivier Chaussé : J'ai commencé chez Semardel en 1993 comme ripeur. Le tri sélectif commençait à peine, et la séparation des flux n'était pas encore mise en place. Aujourd'hui, il y a plus de déchets, mais ils sont mieux triés grâce aux collectes séparées : ordures ménagères, emballages, déchets verts, verre... et chaque type de flux a son propre camion.

Franck Seara : Je te rejoins complètement. J'ai moi-même fait mes premiers pas dans les déchets en 1995, ça fait tout juste 30 ans. Aujourd'hui, on assiste à une transformation en profondeur de nos métiers, portée par l'innovation technologique. Ces technologies de pointe sont en train d'émerger un peu partout et viennent servir, à la fois, les enjeux environnementaux, la qualité de service, et le bien-être de nos équipes.

Concernant les enjeux environnementaux, un exemple concret de progrès ?

FS : Tout le monde est sensibilisé à la réduction des impacts environnementaux par exemple. Chez Semaer, pour notre flotte, nous utilisons deux énergies : le GNV et le XTL, un gasoil alternatif à base de produits paraffiniques, avec une empreinte carbone réduite de 70 à 75 %.

OC : S'agissant de la propreté urbaine, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires, ni les outils thermiques en raison des risques d'incendie. Le désherbage se fait à la main avec des outils tels que binette, grattoir ou rotofil. Et avec les effets du changement climatique qui entraîne des variations importantes de température, ça repousse très vite !

Côté technologie et évolution des process, est-ce que ça a beaucoup évolué ?

FS : Avant, le chauffeur devait connaître le circuit par cœur. C'était sa tournée, il en connaissait les moindres subtilités. Aujourd'hui, tout est digitalisé. Le plan de tournée est intégré

et accessible à tous et grâce à la géolocalisation, on sait précisément par où est passé le camion, ce qui permet d'optimiser les trajets, de réduire le « haut-le-pied » — ces kilomètres effectués à vide, hors collecte — et donc de limiter les émissions de CO₂, le bruit dans les communes, et d'augmenter l'efficacité du service rendu.

OC : Nous testons actuellement un nouveau dispositif d'identification automatique des objets indésirables dans les bacs, via des caméras embarquées sur la trémie arrière des bennes à ordures. C'est une vraie avancée pour la sécurité. On évite que ce type de déchets dangereux se retrouve dans l'incinérateur, où cela pourrait avoir des conséquences graves et provoquer des explosions.

Est-ce que ce sont des métiers dans lesquels on peut faire carrière ?

OC : Oh que oui ! J'ai été ripeur pendant 7 ans, puis chauffeur entre 2000 et 2002. Ensuite, chef d'équipe, responsable d'exploitation, puis responsable des activités. Et depuis six ans, je suis directeur commercial adjoint. J'ai tout vu évoluer, depuis l'intérieur. Entré chez Semaer en intérim, j'ai pu gravir les échelons grâce à l'expérience du terrain, à la formation et à la confiance de ses encadrants. Ce que j'ai toujours apprécié ici, c'est qu'on reconnaît le travail bien fait. Et quand on veut progresser, on en a les moyens.



Franck Seara,
Directeur Général Semaer & Semavert

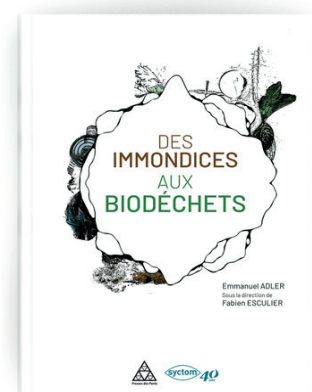


Olivier Chaussé,
Directeur Commercial Adjoint Collectivités

Des immondices aux biodéchets

Un voyage au cœur de la propreté urbaine

« Des immondices aux biodéchets » est le fruit d'un partenariat de recherche entre le Syctom de Paris et l'Ecole des Ponts. Edité à l'occasion des 40 ans du Syctom, l'ouvrage retrace l'histoire de la gestion urbaine des déchets organiques dans l'agglomération parisienne, du Moyen Âge à aujourd'hui. Traité avec toute la rigueur scientifique nécessaire, ce livre reste accessible au grand public et trouve un écho à l'heure de l'entrée en vigueur de l'obligation du tri à la source des biodéchets



« La propreté est à l'image de la netteté de l'âme » : cette formule, empruntée à l'ouvrage « Des immondices aux biodéchets », résume à elle seule l'évolution du regard porté par la société sur l'hygiène urbaine. Loin d'être seulement une affaire de balais et de poubelles, la propreté raconte une histoire plus large, faite de mœurs, de santé publique, de technique... et de politique.

L'ouvrage nous plonge dans le Paris d'autrefois où les porcs en liberté avalaient les déchets organiques jonchant les rues. Restes alimentaires, eaux grasses, déjections animales ou humaines... Une forme de valorisation des biodéchets avant l'heure !

Mais au fil des siècles, la tolérance à la saleté diminue. Dès le 15^{ème} siècle, les plaintes de riverains se multiplient, annonçant un basculement progressif dans les mentalités. La peste, les épidémies, les rats... rappellent à quel point la propreté est aussi une question de survie. Dès 1374, la police du nettoyage impose des amendes pour défaut d'entretien de la voie publique.

Le récit montre comment, d'une forme d'autogestion des déchets par les habitants (ou leurs animaux), on passe progressivement à un service public de la propreté. À la fin du XIX^{ème} siècle, les premières grandes innovations apparaissent : évacuation des ordures en vase clos, mécanisation du ramassage, premiers principes sanitaires appliqués aux déchets.

Aujourd'hui, cette histoire trouve des échos dans notre quotidien. La gestion des biodéchets, la lutte contre les dépôts sauvages, l'adaptation des outils de collecte aux réalités urbaines sont les héritiers directs de cette lente construction. Les agents de la propreté, bien que souvent invisibles, sont les descendants de cette longue chaîne de vigilance collective.

Dans un monde où l'exigence de propreté est toujours plus forte, ce livre rappelle une chose essentielle : la ville propre n'a jamais été un état naturel. C'est une conquête, une construction sociale, technique et politique.

► **Des immondices aux biodéchets : Presse des Ponts**
Prix : 30 €

Emmanuel Adler, ingénieur conseil et expert judiciaire, travaille dans les métiers de la gestion de l'assainissement et des déchets ménagers.

Fabien Esculier est ingénieur du corps des ponts, des eaux et des forêts, chercheur et enseignant à l'École des Ponts ParisTech.



Du déchet à l'énergie : continuons ensemble.

En 2024, Semardel a produit 550 376 MWh d'énergie, soit +10 % en un an, sans hausse des tonnages traités (1 350 770 tonnes).

Cette progression est rendue possible par la performance accrue de nos outils industriels. Résultat : plus d'électricité, plus de chaleur, plus de CSR, mais aussi 326 456 tonnes de matières valorisées, contribuant à préserver les ressources naturelles.

Dès 2025, nous exploiterons — pour le compte du Siredom et dans le cadre de la Délégation de Service Public du CITD — une nouvelle unité de tri des biodéchets. Associée à notre méthaniseur, elle renforcera encore la valorisation locale.

Que vous compostiez chez vous ou que votre commune vous propose bientôt de collecter vos biodéchets, chaque geste compte : trier ses restes alimentaires, c'est transformer un déchet en ressource.

Bernard Sprotti

Président du Conseil d'administration

L'info du mois

Semardel lance la campagne « 40 déchets à la maison »

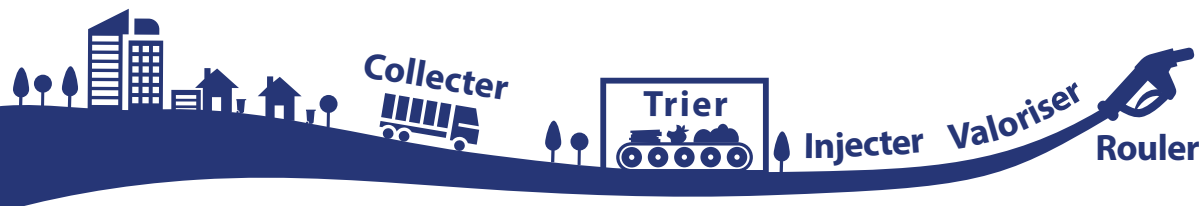
Pour sensibiliser chacun aux bons gestes de tri, Semardel propose une nouvelle série pédagogique : chaque semaine, un déchet du quotidien est passé à la loupe. **Est-il recyclable ? Où doit-il être jeté ?**

Un rendez-vous régulier à suivre sur nos réseaux sociaux pour mieux comprendre et trier nos déchets du quotidien.



Gardons le lien !

Scannez ce QR Code et rendez-vous sur tous nos réseaux pour suivre notre campagne « 40 déchets à la maison ».



Document édité par Semardel
Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon
91810 VERT-LE-GRAND
www.semardel.fr - 01 64 56 75 00 - drp@semardel.fr
Directeur de la publication :
Luis Ferrari, directeur des Relations Publiques
Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de
30 080 000 € - RCS EVRY - SIRET 331 984 641 00034

Crédits photos : Semardel, tous droits réservés
Illustrations : Pierrot Michelet
Impression : Imprimé en France par Desbouis
Gresil (Groupe Jénome), labellisé « Platinum
Ecovadis », sur du papier 100 % recyclé.

Semardel
et ses filiales métiers

Semaer / Semaval / Semavert / Serivel

